

Rwanda - Accord sur les « modalités techniques » d'un processus de paix

Le Monde, 10 juin 1992

Le gouvernement rwandais et les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR) ont signé, lundi 8 juin, à Paris, un accord sur la reprise d'un « *processus de paix* » pour mettre fin aux combats qui déchirent le pays depuis dix-neuf mois. La prochaine étape des négociations aura lieu, du 10 au 12 juillet, « *prioritairement au Zaïre ou en Tanzanie* », précise une déclaration commune.

Affirmant leur « *volonté politique de mettre fin à la guerre* », MM.

Boniface Ngulinzira, ministre des affaires étrangères, et Pasteur Bizimungu, membre du comité exécutif du FPR, ont réaffirmé la « *validité* » du cessez-le-feu qui avait été signé, au mois de mars 1991, avant d'être violé au bout de quelques jours. Cet accord, qui porte uniquement sur les « *modalités techniques* » du processus de paix, semble avoir été facilité par la formation d'un nouveau gouvernement élargi à l'opposition légale, a-t-on souligné de source rwandaise.